

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Numéro de dossier :

Nom du locataire :

Le soussigné s'engage à transmettre à ASTRIA **le justificatif de la notification définitive de la Bourse d'État** dès sa réception et, au plus tard dans les six mois qui suivent la demande d'aide LOCA-PASS.

Il reconnaît avoir été informé qu'à défaut il sera reconnu inéligible au dispositif et aura l'obligation de rembourser, dans un délai de trente jours, les sommes versées par ASTRIA.

Fait à le

Signature :